

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 19 Septembre 2022

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 19 Septembre 2022 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

1^{ère} convocation : 5 Septembre 2022

Bureau du 12 Septembre 2022 : absence de quorum

2^{ème} convocation : 13 Septembre 2022

Présents : CHAVANT Philippe ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GASPARD Isabelle ; HAMONEAU Nicolas ; MATIGOT Jean-Roland ; PIRON Cédric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; VIARD Philippe.

Excusés : AUCOUTURIER Alex ; BOURDIER Sylvie ; DARDAILLON Bruno ; LABESSE Jean-Claude ; MONDON Thierry ; PICQUENOT Quentin ; SIMONNET Nicolas ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : Monsieur MATIGOT Jean-Roland

Monsieur LABESSE Jean-Claude donne pouvoir à Monsieur DELAPORTE Fabrice
Monsieur MONDON Thierry donne pouvoir à Monsieur RIOT Philippe
Madame VERBRUGGHE Isabelle donne pouvoir à Monsieur VIARD Philippe

Membres : 27

Présents : 10

Votants : 13

Délibération n° 2022-137

Code nomenclature : 4.4 – Autres catégories de personnels

Objet : Convention accompagnement individuel

Monsieur le Président indique que suite à l'agression d'un gardien de déchèterie, ce dernier, actuellement en arrêt maladie souhaite bénéficier de l'accompagnement par le psychologue du travail du centre de gestion, dans le cadre d'une évaluation des risques psycho sociaux. Cet accompagnement est formalisé par la signature d'une convention avec le CDG 23, qui prévoit au maximum 5 rendez-vous de 1h, facturés 30 €/heure.



Après délibération, le bureau décide à l'unanimité :

- D'accepter la signature de la convention d'accompagnement avec le CDG 23 pour l'accompagnement d'un agent en arrêt maladie suite à une agression.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 23 SEP. 2022

